

Nancy, le 30 août 2019

Christophe Cornolti
Sophie Jacquier
Pierre Villemain

Inspecteurs d'académie,
inspecteurs pédagogiques régionaux
d'économie et gestion,
d'hôtellerie et restauration

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'économie et gestion,
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Inspection
Pédagogique
Régionale

Pour toutes les disciplines, la lettre de rentrée se décline en deux parties. La première, rédigée par l'ensemble des IA-IPR et IEN2D de l'académie, s'adresse à tous les personnels des métiers du professorat et de l'éducation des collèges et des lycées.

La seconde partie est spécifique à chaque discipline.

Partie commune

Parmi les nombreux sujets d'actualité pour cette rentrée, nous retenons en particulier l'accompagnement des personnels, la réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle.

Dans le cadre des rendez-vous de carrière, la formation va être fortement mobilisée à la fois pour vous aider à les préparer, mais aussi pour répondre aux besoins qui auront pu être identifiés lors des entretiens et des visites. Les dispositifs mis en œuvre par l'académie relèvent d'une démarche d'accompagnement qui peut être collective ou individualisée et qui revêt des formes variées. Pour jouer pleinement leur rôle, ces dispositifs doivent néanmoins être complémentaires d'un engagement de votre part. Nous vous invitons donc à enrichir votre profil sur iProf en identifiant les différentes compétences développées notamment au travers de certifications, missions ou fonctions ainsi que de formations suivies par ailleurs.

L'académie a également enclenché une dynamique pour renouveler les viviers de formateurs. Si vous souhaitez mutualiser vos pratiques avec des collègues sur des thématiques en lien avec l'Ecole inclusive et développer vos compétences professionnelles sur ce sujet ou si vous avez de l'appétence pour la formation au sens large, vous pouvez nous venir en appui en préparant des certifications complémentaires comme le CAFFA ou le CAPPEI. Ces nouvelles compétences enrichiront aussi les démarches que vous mettez en œuvre au sein de la classe.

Le déploiement de la réforme du lycée et la transformation de la voie professionnelle vont se poursuivre. Les formations déjà mises en place en 2018-2019 vont être prolongées par des actions complémentaires notamment pour la préparation des oraux (grand oral et chef-d'œuvre), les nouvelles modalités d'enseignement et d'évaluation et les nouveaux programmes. L'accompagnement des évolutions pédagogiques impulsées par le déploiement du numérique en lycée et en collège reste une priorité et fera également l'objet de temps de formation.

Dans cette période de fortes évolutions dans les pratiques de classe, nous attirons votre attention sur l'importance d'un travail collectif concerté et partagé, garant d'une cohérence essentielle en pédagogie. Elle peut s'illustrer dans :

- les conseils d'enseignement, les conseils pédagogiques, les conseils école-collège ou les liaisons collège-lycée, instances privilégiées pour développer la réflexion sur le parcours de l'élève, ses difficultés et ses réussites ;

- la pédagogie de projets pluridisciplinaires, notamment pour le chef-d'œuvre, le grand oral et plus largement pour l'éducation artistique et culturelle ;
- le co-enseignement inscrit dans les grilles horaires du lycée professionnel (co-intervention) renforçant l'articulation des enseignements généraux et professionnels, impliquant la mise en place de nouvelles modalités visant à fédérer les enseignements généraux et professionnels autour d'actions et de projets communs.

Aussi, nous vous invitons à investir le cadre institutionnel et les possibilités qu'il offre pour impulser des projets ou proposer des expérimentations.

Les corps d'inspection sont mobilisés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces sujets et seront présents à vos côtés tout au long de l'année. Les services et les délégations du rectorat (CARDIE, DAAC, DANE, MIFOR...) ont également pour mission de vous apporter les informations et conseils dont vous pouvez avoir besoin dans vos projets.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Informations sur les accès aux concours, examens et certifications

<http://www.ac-nancy-metz.fr/personnels-enseignants-de-1er-et-2nd-degre--30258.kjsp?RH=RRECRUTCONCOURS&RF=RCONCOURSENSEI>

Plan Académique de Formation

<http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/paf/>

Cellule Académique Recherche Développement pour l'Innovation et l'Expérimentation

<https://cardie.ac-nancy-metz.fr/>

DAAC

<http://www.ac-nancy-metz.fr/daac-71445.kjsp?RH=RESPEPEDAGO>

DANE

<https://www4.ac-nancy-metz.fr/dane/wp/>

Réforme du lycée

<https://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplin-pour-reussite.html>

Parcours magistère pour la transformation de la voie professionnelle

https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation

M@gistère transformer la voie professionnelle

Un parcours de formation Magistère « *Transformer la voie professionnelle* » est en ligne ; il regroupe l'ensemble des documents et outils relatifs à la réforme (textes de références, vadémécums...), et de nouvelles ressources y sont régulièrement mises en ligne. Cet espace est accessible aux professeurs, à l'ensemble des personnels de lycée professionnel et aux inspecteurs.

Pour vous y inscrire, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant [Parcours M@gistère](#), de rechercher avec le moteur le parcours « Transformer la voie professionnelle », puis de cliquer sur « je souhaite m'y inscrire ».

Partie spécifique

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons en cette rentrée 2019.

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement nommés dans l'académie et à leur assurer de l'attention que nous portons à la qualité de leur accueil au sein des équipes pédagogiques. Nous félicitons également les lauréats des concours 2019 et particulièrement les collègues qui ont brillamment réussi le concours de l'agrégation. Nous accueillons 17 professeurs stagiaires (lauréats de concours, reconversions, etc.) à cette rentrée. Nous remercions celles et ceux d'entre vous qui les accompagnent et nous mesurons régulièrement les effets positifs de votre engagement.

Plus généralement, nous adressons à chacun d'entre vous tous nos remerciements pour votre implication quotidienne dans la réussite de vos élèves et étudiants.

Le groupe d'inspection en économie-gestion et hôtellerie-restauration accueille Sophie Jacquier, IA-IPR qui succède à Mylène Chavanat, nommée dans une autre académie.

Pour renforcer ce groupe, nous travaillerons cette année en étroite collaboration avec quatre professeurs, chargés de mission d'inspection :

- Hervé Garcia (lycée Schuman – Metz) ;
- Christophe Lécina (lycée Julie Daubié – Rombas) ;
- Audrey Guillaumé (lycée Jeanne d'Arc – Nancy) ;
- Nicolas Larminach (lycée JBS Chardin – Gérardmer).

Par ailleurs, Karine Galland et Mélanie Ploussard, Professeures Formatrices Académiques (PFA), sont mobilisées dans le processus de formation des professeurs stagiaires à l'INSPE.

Les directeurs délégués aux formations (DDF) ainsi que les professeurs coordonnateurs participent également à l'animation de la discipline. Cette mission est essentielle pour organiser les projets concertés au sein des équipes pédagogiques.

D'une manière générale, chaque professeur peut être amené à prendre part à l'action académique en économie et gestion via des missions diverses, en fonction de sa motivation et au gré des besoins.

L'évolution du lycée général et technologique

Cette rentrée scolaire s'inscrit dans la poursuite de la réforme du lycée. Le corps d'inspection accompagnera les équipes. Vous trouverez :

- dans le [BOEN n°29 du 19 juillet 2018](#), les textes relatifs à l'organisation et aux volumes horaires des enseignements de la classe de seconde et ceux du cycle terminal pour le baccalauréat général et technologique ;
- dans le BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019, les programmes des enseignements en classes de seconde ([option management et gestion](#)) et de première ([enseignements de spécialité](#)) ;
- dans le [BOEN n°17 du 25 avril 2019](#), les textes relatifs aux épreuves communes de contrôle continu des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie technologique ;
- dans le [BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019](#), le programme de l'enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain en classe de terminale de la voie générale ;
- dans le [BOEN spécial n°8 du 25 juillet 2019](#), les programmes des enseignements de spécialité de la classe de terminale STMG ;
- dans le [BOEN n°30 du 25 juillet 2019](#), l'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021.

Des formations axées sur les rénovations

Comme chaque année, des formations vous sont proposées dans le [Plan Académique de Formation](#). Pour notre discipline, l'essentiel de ce plan est à public désigné. Il existe cependant d'autres formations interdisciplinaires ou transversales auxquelles vous pouvez vous inscrire.

Les formations visent donc prioritairement les rénovations :

- en pré-bac, l'enseignement optionnel de management et gestion en classe de seconde entre en vigueur cette année, au même titre que les enseignements de la classe de première STMG (ETLV, enseignements de spécialité) ;
- en post-bac, les BTS Gestion de la PME (GPME), Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC), Support à l'Action Managériale (SAM), Management en Hôtellerie Restauration (MHR) dont la première session d'examen est prévue en 2020 ; Management Commercial Opérationnel (MCO), Gestion des transports et logistique associée (GTLA) dont la première session est prévue en 2021 ;
- toujours en post-bac, l'enseignement de culture économique, juridique et managériale (CEJM) fera l'objet de formations académiques.

Ces rénovations, comme celles à venir, sont notamment liées à la nécessaire organisation des BTS en blocs de compétences issue de la [loi du 5 mars 2014](#) ainsi qu'à la digitalisation grandissante des activités des organisations.

Les usages du numérique

Le numérique constitue un enjeu académique fort. Le projet la région Grand Est et de l'académie vise à transformer tous les lycées en établissements entièrement numériques à l'horizon 2021. Pour les équipes, c'est une opportunité pour intégrer, de façon raisonnée, le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. Nous remercions à cet égard Philippe Lacurie, référent numérique, et l'équipe des formateurs lycée 4.0 d'économie et gestion, qui mènent ensemble une réflexion sur les usages pertinents du numérique et les présentent aux collègues concernés de notre discipline lors de journées de formation.

Le parcours professionnel

Toute cette année, nous rencontrerons certains d'entre vous, qui en sont déjà informés, lors des entretiens de carrière prévus dans le cadre du PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations). Cela n'exclut pas la mise en place de visites, dans le cadre de l'accompagnement pédagogique prévu par ce même protocole. Vous trouverez en suivant le lien [SIAE](#) les éléments de cadrage du dispositif.

La communication

Nous vous rappelons que les échanges électroniques professionnels avec le corps d'inspection doivent se faire au moyen de votre messagerie académique et non pas avec vos adresses personnelles. Nous disposons également d'un site académique propre à l'économie et gestion. Celui-ci sera refondé au cours de cette année scolaire. N'hésitez pas à nous proposer pour publication des ressources ou actions pédagogiques que vous souhaitez partager. <http://ecogest-nancy-metz.org>

Les résultats aux examens

Les résultats du baccalauréat STMG - session 2019

	Présents	Admis	Taux de réussite 2019	Mention TB	Mention B	Mention AB	Taux de réussite 2018
Toutes spécialités	2 298	1 973	82,8 %	46	242	591	80,5 %
Gestion et finance	614	529	82,6 %	15	84	162	81,5 %
Mercatique	909	776	82,7 %	20	102	246	79,4 %
Ressources Humaines et Communication	713	616	80,0 %	11	52	171	81,5 %
Système d'Information de Gestion	62	52	82,8 %	0	4	12	76,0 %

Les résultats du baccalauréat STHR - session 2019

Présents	Admis	Taux de réussite 2019	Mention TB	Mention B	Mention AB	Taux de réussite 2018
105	107	92,2 %	2	17	48	95,5 %

Les résultats des BTS tertiaires – session 2019

Spécialités	2019		2018		2017	
	diplômés	% réussite	diplômés	% réussite	diplômés	% réussite
Assistant de gestion PME-PMI	351	66,7	339	67,1	308	66,2
Assistant de Manager	278	82,3	277	80,5	244	80,0
Assurance	39	75,0	47	81,0	40	72,7
Banque, conseiller clientèle	52	76,5	60	87,0	63	84,0
Commerce International	153	79,3	150	79,8	142	80,7
Comptabilité et Gestion	387	73,7	375	76,7	361	78,8
Communication	55	64,7	51	71,8	46	78,0
HR Option A - Mercatique	30	79,0	43	89,6	45	88,2
HR Option B - Art culinaire	50	64,1	60	77,9	67	81,7
SIO Option A – SISR	51	72,9	58	75,3	40	72,7
SIO Option B - SLAM	41	87,2	43	86,0	47	70,2
Management des Unités Commerciales	520	64,1	571	66,0	617	71,9
Négociation Relation Client	296	74,0	265	68,3	254	68,7
Notariat	32	69,6	25	64,1	34	82,9
Professions immobilières	91	58,0	73	59,4	72	67,3
Technico-commercial	57	81,4	57	87,7	51	87,9
Transport et prestations logistiques	36	67,9	29	56,9	36	69,2
Tourisme	72	90,0	43	86	61	91,0

Nous souhaitons à toutes et tous une très bonne année scolaire.

Christophe CORNOLTI
06.59.67.78.06

Sophie JACQUIER
06.59.67.77.06

Pierre VILLEMAIN
06.75.86.14.85